

DEVENEZ ANIMATEUR.ICE PROFESSIONNEL.LE, FORMEZ-VOUS EN PICARDIE

Alternance : 200h de stage pratique+ 217h en Centre de formation

**Animez des activités et menez des projets
d'animation en structure éducative.**

Certificat de Qualification Professionnelle, CQP Animateur Périscolaire

Le CQP est un **diplôme d'État homologué de niveau 3** (niveau CAP/BEP), enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et délivré par la CPNEF.

À qui s'adresse la formation ?

La formation est ouverte aux salariés et demandeurs d'emploi.

L'animateur périscolaire est un salarié travaillant en « semaine scolaire » (avant ou après la classe, parfois pendant la pause méridienne) et (durant les vacances scolaires).

Il met en œuvre des animations et des **démarches adaptées** au cadre de l'accueil périscolaire et aux rythmes des enfants.

Il atteste d'une qualification dans l'exercice d'une activité en **prise directe avec un public** dans des espaces temps proches de l'école.

Il débouche sur un emploi d'animateur qui met en œuvre des animations et des démarches adaptées au cadre de l'accueil périscolaire. Le CQP en tant que formation professionnelle brève, accessible et opérationnelle peut être une première marche décisive d'accès à une qualification professionnelle.

Le CQP donne droit à l'UC4 du BPJEPS Loisirs Tous Publics et permet d'exercer les fonctions d'animateur d'accueils collectifs pour mineurs.

Organisation de la formation

La formation comporte 417 heures : **217 h de formation en centre et 200 h de stage pratique**. Elle est ensuite construite autour de trois modules correspondant au référentiel construit par la branche professionnelle animation du CPNEF. Elle est précédée par une étape de positionnement.

Positionnement – 21h : Faire le point sur la situation et le projet professionnel, situer le niveau de compétences des personnes.

Module 1 – (35h centre / 52h stage pratique)

Accueillir les enfants dans des temps de loisirs périscolaires ; prendre en compte les caractéristiques du public.

Module 2 – (63h centre / 60h stage pratique)

Concevoir un projet d'animation : Concevoir, animer et évaluer un projet d'activité.

Module – 3 (98h centre / 88h stage pratique)

Conduire des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants :

Connaitre différents supports d'activités : artistiques et culturelles, physiques et sportives, scientifiques et techniques.

Mettre en œuvre des pratiques d'activités s'appuyant sur un ou plusieurs de ces supports d'activités.

INFOS & INSCRIPTION

Jennifer MARTIN

Secrétariat des formations

03 22 71 79 00

jemartin@cemea-picardie.asso.fr

Thierry MALFAIT

Référent handicap et mobilité

contact@cemea-picardie.asso.fr

FORMATIONS À VENIR

Lieu: Noyon (60)

Début : 21 décembre 2021

Fin : 24 juin 2022

Informations données sous réserve d'habilitation

CANDIDATER

Dépôt du dossier d'inscription :
Jusqu'au 10 janvier 2022

Dates des tests de sélection :
Dès réception du dossier d'inscription

TARIFS

Demandeur d'emploi :

Prise en charge région (dans la limite des places disponibles et selon sélection)

Salarié :

- Frais d'inscription : 15 €
- Frais de gestion administrative d'entrée en formation : 60 €
- Formation : 2 604 € (12 €/h)

Prise en charge des coûts de formation : voir au verso

VOTRE VOLONTÉ

Penser l'**animation** dans une démarche d'éducation populaire au sein d'une structure d'intervention sociale.

Travailler en équipe avec des professionnels de formation et de culture différentes.

Prendre en compte la personne, dans une action collective, avec un accompagnement individualisé des publics en situation d'exclusion ou d'isolement social ou professionnel.

Concevoir et Animer des projets d'animation adaptés aux caractéristiques des publics en situation de handicap, de dépendance ou d'exclusion.

NOTRE SAVOIR-FAIRE

Faire vivre la **formation comme lieu de rencontre** et d'échange.

Sélectionner et accompagner **des formateurs praticiens engagés**.

Utiliser des **méthodes d'éducation active**.

Faire preuve d'une réelle écoute pour **aider chaque stagiaire à franchir les obstacles et à révéler son potentiel**.

Les CEMÉA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) sont une association laïque reconnue d'utilité publique et agréée par l'état. Organisme de formation fondé en 1937, nous accompagnons et formons les volontaires et les professionnels de l'éducation.



FORMATION SUR MESURE

La formation est précédée d'un positionnement qui permet la définition d'un **parcours individualisé de formation** et, dans certains cas, d'un allègement de formation.

FAITES-VOUS FINANCER

Votre situation vous permet sans doute de bénéficier d'une prise en charge !

Salarié

Rapprochez-vous de votre employeur, et demandez-nous un devis et le calendrier de la formation.

Dans le cadre de l'apprentissage, les employeurs bénéficient d'exonérations de cotisations sociales.

Demandeur d'emploi :

Rapprochez-vous de votre conseiller Mission locale, Pôle Emploi, CAP Emploi.

Possibilité de prise en charge complète grâce au soutien du Programme Régional de Formation Hauts de France.

Besoin d'un renseignement ? Consultez-nous !

Les objectifs de la formation

Accompagner les stagiaires dans un parcours de formation leur permettant d'identifier leurs compétences acquises à travers leurs expériences.

Permettre aux stagiaires de se confronter aux compétences attendues :

- Connaissance du territoire et du public
- Méthodologie de projet
- Animation de groupe
- Travail en équipe et avec des partenaires
- Développer l'expression écrite et orale des participants.

Conditions d'accès

Pour pouvoir s'inscrire CQP, les candidats devront être âgés d'au moins 18 ans. Aucun pré requis n'est nécessaire en terme de niveau et de diplôme.

1. Inscription

Demander le dossier d'inscription à Jennifer Martin (coordonnées au recto)

Renvoyer le dossier dûment complété.

2. Tests de sélection

Une fois que nous avons validé votre dossier d'inscription, nous vous convoquons aux tests de sélection. Ces tests se composent d'un écrit de 1h30 et d'un oral.

Nos principes pédagogiques

La formation en alternance

La formation s'articule entre des temps de formation en centre et des temps de stages pratique dans une structure de l'animation socioculturelle. Les stagiaires bénéficie d'un accompagnement individuel et d'un suivi par la ou le responsable de la formation par le biais de visites de stage. En structure, un tuteur accompagnera le stagiaire.

La formation en centre

La formation en centre est constituée de séances de travail alternant travail individuel, travail en petits et en grands groupe : mises en situation, échanges de pratiques, apports théoriques, pratique et analyse d'activités.

L'analyse de situations professionnelles vécues est menée tout au long de la formation et permet une prise de distance avec la pratique et le terrain.

92% des candidats qui se sont présentés ont obtenu le diplôme.*

*taux issu des formations CQP clôturées en 2019

CONTACTEZ-NOUS

Une question sur la formation ?

Besoin du dossier d'inscription ?

Contactez le secrétariat :  03 22 71 79 00  jemartin@cemea-picardie.asso.fr



Certification Qualité
Qualiopi
N° CPS RNCQ 0160